



# Bulletin d'information de l'Observatoire

Février 2019

## *Actualités et événements*

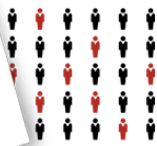
1. Consultez le rapport de la Conférence Annuelle de l'Observatoire
2. Lancement d'une nouvelle version du site web de l'Observatoire
3. Appel à contributions du Groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation des mercenaires comme moyen de violer les droits de l'Homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

## *Quoi de neuf avec les projets de l'Observatoire ?*

4. Découvrez les projets de l'Observatoire en cours

## *Actualité des membres: points forts*

5. L'engagement d'Usalama dans le développement du programme de formation de la sécurité privée au Kenya
6. Rapport du partenariat entre AFRILAW et l'autorité nigérienne pour la sécurité privée



1.

Consultez le rapport de la Conférence Annuelle de l'Observatoire

L'observatoire africain de la gouvernance de la sécurité privée a tenu sa conférence annuelle les 8 et 9 octobre 2018 à Nairobi, Kenya, sous le thème : «Promouvoir la supervision et la responsabilisation du secteur de la sécurité privée en Afrique.» La conférence a été organisée par Usalama Reforms Forum, partenaire local de l'Observatoire, avec le soutien de DCAF.



La première conférence annuelle réunissant le réseau d'organisations de la société civile (OSC) de l'Observatoire Africain de la gouvernance la sécurité privé. Représentant des OSC des observatoires anglophones et francophones, environ 50 participants ont délibéré sur les défis et les opportunités dans le secteur de la sécurité privée; ont réfléchi aux activités de l'observatoire en 2018, ainsi qu'aux initiatives nationales dans le cadre de l'observatoire; ont débattu des divers outils et possibilités de renforcement des capacités disponibles; ont examiné les structures et les processus de gouvernance actuels dans chaque section de l'Observatoire.

Jetez un coup d'œil au **rapport final de la conférence** pour plus d'information !

[Vers le rapport](#)

2.

Lancement d'une nouvelle version du site web de l'Observatoire

Une communication et une visibilité accrues de l'Observatoire ont été mentionnées par un grand nombre de participants à la Conférence annuelle comme une question à améliorer.

À cette fin, nous avons actualisé le site Web de l'Observatoire et mis à jour le contenu! Cette nouvelle version du site web est déjà en ligne et comprend de nouvelles fonctionnalités, telles que :

- Une charte interactive qui va inclure les réglementations nationales sur la sécurité privée des pays membres. Toute **contribution au contenu de la charte** sera bienvenue.
- Une section dynamique pour les actualités et les événements où nous posterons des actualités ou événements de l'Observatoire et aussi de ses membres, donc tenez-nous au courant et partagez avec nous vos propres bulletins d'informations. Nous nous réjouissons de partager également vos bulletins d'information en ligne.

**DECOUVREZ LE SITE MIS A JOUR : [www.observatoire-securite-privee.org](http://www.observatoire-securite-privee.org)**



3.

### Appel à contributions du Groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation des mercenaires comme moyen de violer les droits de l'Homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Le Groupe de travail invite les États, les organisations inter-gouvernementales, la société civile, les experts, les entreprises privées ainsi que toute autre partie intéressée à contribuer à l'élaboration d'un rapport sur le rôle spécifique joué par les EMSP dans l'industrie extractive ainsi que sur les dimensions sexospécifiques du secteur des EMSP, en leur demandant de répondre aux questions directrices mentionnées dans le questionnaire ci-dessous. Les questions servent à indiquer les domaines d'intérêt possibles et non à fournir une liste exhaustive ou normative.

Est-ce que vous voulez plus d'information sur ce sujet?

Veuillez suivre ce lien vers la page de l'appel aux contributions à la question du genre et les entreprises militaires et de sécurité privées : [Cliquez ici](#) ou à la question de la relation entre les entreprises militaires et de sécurité privées et les entreprises de l'industrie extractive : [cliquez ici](#)

N'hésitez pas à consulter les **Questions directives pour les contributions**:

Pour les questions directives sur **la question du genre et les EMSP**

[Cliquez ici](#)

Pour les questions directives sur **(EMSP) opérant dans l'industrie extractive**

[Cliquez ici](#)

4.

### Découvrez les projets de l'Observatoire en cours

Les projets d'initiatives nationales de l'Observatoire de la Gouvernance de la Sécurité Privée font référence aux activités menées dans le cadre de l'Observatoire nécessitant un financement supplémentaire. Ces projets visent à faire progresser les objectifs de l'Observatoire et à mener à des étapes de suivi claires pour faire progresser la gouvernance de la sécurité privée en créant des points d'entrée pour l'action ou en fournissant une base de recherche pour un engagement ultérieur. Les projets se déroulent dans un ou plusieurs pays représentés parmi les membres et sont réalisés par un ou plusieurs membres. Les projets suivants ont été approuvés avant le 15 janvier 2019 et sont en cours de développement:



- Approuvé en mai 2018 : **Etude de référence sur le secteur de la sécurité privée au Kenya: défis et mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire**



- Approuvé en juillet 2018 : **Recherche sur la sécurité privée en Tanzanie continentale**



- Approuvé en août 2018 : **Projet d'évaluation de la gouvernance de la sécurité privée au Nigéria**



- Approuvé en janvier 2019 : **Analyse prospective du secteur de la sécurité privée en Guinée**



- Approuvé en janvier 2019 : **Campagne de sensibilisation pour améliorer la gouvernance des ESP en RDC**



5.

## L'engagement d'Usalama dans le développement du programme de formation de la sécurité privée au Kenya



L'engagement d'Usalama en faveur de la consolidation de la sécurité privée a commencé en 2010, après l'adoption de la nouvelle constitution du Kenya dans le cadre plus large de la réforme du secteur de la sécurité nationale. Usalama a été un acteur clé en organisant des consultations communautaires

et un engagement politique. Ce processus a abouti à l'adoption de la loi sur la sécurité privée en 2016.

À travers les syndicats de travailleurs de la sécurité privée, Usalama a engagé les dirigeants syndicaux du pays à discuter et explorer de nouvelles idées pour soutenir le renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité privée au Kenya. Depuis la création de l'Autorité de réglementation de la sécurité privée, Usalama est désormais appelé à appuyer l'harmonisation des différents programmes de formation élaborés par l'Autorité de formation industrielle du pays (NITA, par ses sigles en anglais) et l'Autorité de formation technique et professionnelle (TIVETA, par ses sigles en anglais), avec l'objectif de développer un programme de formation standard unique pour l'industrie de la sécurité privée. Le processus devrait commencer en mars, selon le directeur de l'autorité de réglementation de la sécurité privée. Usalama occupe un espace unique en tant que joueur neutre pour fournir des conseils.

Le vice-président de l'autorité de régulation de la sécurité privée, le président de la Protective Security Industry Association, le directeur de la Private Security Training Academy et le secrétaire général du Private Security Workers Union ont également présenté un exposé lors de la conférence annuelle de l'Observatoire 2018 sur les défis possibilités dont disposent leurs institutions respectives, soulignant l'importance d'ouvrir un dialogue et de créer des partenariats entre les différents acteurs.

6.

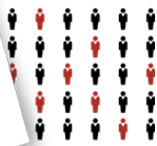
## Rapport du partenariat entre AFRILAW et l'autorité nigérienne pour la sécurité privée

En avril 2018, AFRILAW, membre de l'Observatoire, a noué un partenariat avec le Département des entreprises de gardes privées du corps de sécurité et de défense civile (NSCDC pour les sigles en anglais) du Nigéria, afin de promouvoir et d'améliorer la gouvernance de la sécurité privée et des services de sécurité privés responsables au Nigéria.



AFRILAW a eu des entretiens avec le commandant général adjoint (compagnies de gardes privés) du NSCDC pour discuter de questions relatives à la gouvernance de la sécurité privée ainsi que du projet d'étude de base développé dans le cadre de l'Observatoire.

En novembre 2018, à notre demande, le commandant général adjoint du NSCDC a publié une [lettre de soutien](#) et de coopération pour l'enquête de base, demandant à tous les acteurs de la sécurité privée au Nigéria, en particulier les membres du Corps de sécurité et de défense civile du Nigéria (NSCDC),



sociétés de gardes privées et gardes privées, associations d'entreprises de gardes privées et clients d'entreprises de gardes privées des deux États du projet, Abuja et Rivers State, accordent leur maximum de coopération et de soutien aux chercheurs sur le terrain et aux collecteurs de données d'AFRILAW nécessaires au cours de la période d'étude pour faire de l'évaluation de base un succès énorme. AFRILAW prépare actuellement le rapport final de l'enquête initiale et le projet s'achèvera avec l'atelier des parties prenantes en mars 2019.